

SCHÉMA
DE COUVERTURE
DE RISQUES
EN SÉCURITÉ INCENDIE

ANNEXE A
Carte 13D
VILLE DE
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (SDV2)
COUVERTURE DE SOIR & WEEKEND

Légende

Effectifs disponibles

- 8 10-47
13 10-26
8-00
- Nombre de pompiers jour/semaine (minute)
 - Temps de mobilisation jour/semaine - fin de semaine
 - Nombre de pompiers soir/semaine - fin de semaine
 - Temps de mobilisation soir/semaine et fin de semaine (minute)

- Caserne
- Camion-échelle
- Camion-citerne
- Autopompe
- Autopompe-citerne
- Borne incendie conforme
- Borne incendie non conforme
- Point d'eau accessible à l'année

Distane linéaire de protection

- Distance de 152 m borne-fontaine conforme
- Distance de 2 km borne-fontaine conforme
- Distance de 2 km point d'eau accessible à l'année

Niveau de risque incendie des Bâtiments

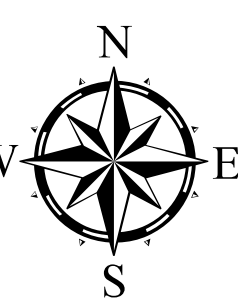
- Faible
- Moyen
- Élevé
- Très élevé

Temps de réponse

- Réponse en 15 min ou moins par la caserne SDV2 de Salaberry-de-Valleyfield
- Réponse en 15 min ou moins par une autre caserne

- Réseau routier
- Réseau ferroviaire
- Limite MRC
- Limite municipale
- Plan d'eau
- Périmètre urbain (PU)
- Zone agricole
- Zone blanche autre que PU

0 310 620 930 1 240
Mètres



Projet: MRC Beauharnois
Date: 15-07-2022

Attestation de conformité délivrée par le
Ministère de la Sécurité publique le 28 mai 2022
Adopté par la MRC le 15 juin 2022
(Résolution numéro 2022-06-159)
Entrée en vigueur le 15 juillet 2022

Miguel Lemieux
Préfet

Linda Phaneuf
Directrice générale
et greffière-trésorière